

**COMPTE RENDU DU COMITÉ DE SUIVI AUTHIER LITHIUM
TENU PAR VISIOCONFÉRENCE LE 5 AVRIL 2022 À 13 H 30**

Présents :

Anne Gauthier, agente des communications
SADC Harricana
Secteur socio-économique

Jean-Paul Gosselin, conseiller municipal
Municipalité de Preissac

Martin Roch, maire
Municipalité de Saint-Mathieu-d'Harricana

Paul Audet-Gagnon, citoyen
Municipalité de La Motte

Marcel Masse, citoyen
Municipalité de La Motte

Yves Grafteaux, directeur général
Organisme du bassin versant du Témiscamingue Secteur
environnemental

Michel Mc Arthur, VP principal
Eska inc.

Réjean Richard, maire
Municipalité de La Motte

Mathieu Beaudry, conseiller, MERN
Conseiller aux affaires territoriales – direction
régionale de A-T

Valérie Pelletier
Sayona

Annie Blier
Sayona

Mélanie Benoit
Sayona

Absents :

Cindy Valence
Sayona

Robert Cloutier, administrateur
CCICA
Secteur socio-économique

Stéphane Bessette, administrateur
Conseil régional de l'environnement de l'AT
Secteur environnemental

Mélanie Falardeau, MRC d'Abitibi
Directrice au service de l'aménagement du territoire

Robert Julien, administrateur
CLD Abitibi
Secteur socio-économique

Lucie Carrier, citoyenne
Comité de loisirs des Aînés de La Motte
Milieu communautaire

Sylvestre Trapper
Première Nation Abitibiwini
Communauté autochtone

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum

Mme Lina Dallaire souhaite la bienvenue à tous.

Plusieurs membres sont absents. Le quorum n'est pas atteint et les membres prennent la décision de tenir la rencontre. Les absents pourront lire le PV et indiquer leur accord ou désaccord sur les décisions prises. La rencontre débute, il est 13 h 40.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Lina Dallaire présente l'ordre du jour, aucun sujet n'est ajouté.

Il est proposé par monsieur Martin Roch, appuyé par monsieur Réjean Richard, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

2.1. Nouvelle ressource chez Sayona

Présentation de Mme Mélanie Benoit, conseillère en environnement et nouveau membre du comité de suivis Authier Lithium.

3. Lecture et adoption du compte rendu du 19 janvier 2022

À la suite de l'envoi du compte rendu aux membres, une modification sera apportée au point 6.1 Guide de fonctionnement quant à la définition de la durée du mandat. Le sujet sera traité au point 7 de la présente rencontre. Il est également demandé d'apporter quelques précisions à la question 19 (Q.19) du document FAQ.

Un membre se questionne quant à la dépersonnalisation du compte rendu. Il est mentionné que tous les suivis se retrouvent dans un document interne avec les données nominatives s'y rattachant. Cette pratique permet donc de donner suite aux questionnements des membres, de lier entre eux les suivis aux différents dossiers et d'identifier les demandeurs aux besoins.

Il est proposé par monsieur Réjean Richard, appuyé par monsieur Marcel Masse, d'adopter le compte rendu avec les modifications susmentionnées.

3.1. Suivis au compte rendu :

- Les membres sont informés que des événements externes ont chamboulé le processus de rédaction du Guide de fonctionnement, que le document est en révision et que l'envoi est prévu sous peu pour lecture et commentaires. Dossier à suivre.
- Les réponses au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) et les amendements à l'Étude d'impact sur l'environnement (ÉIE) prévu en mars sont attendus d'ici juin. Les suivis auront lieu à l'automne 2022.

- Un sondage Doodle a été transmis aux membres afin de planifier les rencontres futures. Quelques arrimages sont à prévoir dans le processus de suivis, notamment pour assurer le quorum. Dossier à suivre.

4. Les échos du milieu

Un membre indique que la possibilité d'une réfection (asphaltage) du tronçon de la Route 109 reliant La Motte et Amos est envisagée d'ici 2 ans. Sayona confirme n'avoir aucune rencontre de prévue avec le ministère des Transports à sujet, mais verra à relancer les discussions quant au tracé du transport minier.

Sayona est questionnée à savoir si des assemblées publiques des communautés touchées (citoyens, entrepreneurs et autres) par le projet minier sont prévues, notamment à la suite de l'annonce de candidatures spontanées. Sayona confirme la tenue de journées porte ouverte dans différents milieux en mai prochain.

La notion de mise en commun des informations relatives aux autres projets est souhaitée par les membres. Sayona est en réflexion quant à la meilleure façon de procéder pour répondre à la demande. Dossier à suivre.

5. Mise à jour des projets

Sayona présente l'état de situation du projet Authier Lithium en débutant par la diffusion d'une vidéo explicative du projet de drainage.

Selon la présentation, les risques de contamination de l'eau sont nuls, et ce, en tenant compte de :

- la position de la fosse (50 mètres au-dessous de la nappe d'eau située au Nord);
- la configuration de l'esker (socle rocheux entre les deux extrémités sert de barrière naturelle);
- la position du site minier, soit à 13 km du prélèvement d'eau de la Société Eska et à 20 km du prélèvement d'eau de la Ville d'Amos.

Aussi, les modélisations ne prévoient aucun assèchement de lac ou de rivière.

Les membres discutent et il est convenu que les impacts ne s'avèrent pas nuls, mais plutôt connus, légers et acceptés localement

Aussi, certaines questions demeurent en suspens. Considérant que des études préliminaires ont démontré que plusieurs petits cours d'eau avec présence de poissons et débit (volume) hydrologique peu connu se voyaient impactés, quand est-il des risques encourus par le rabattement de la nappe d'eau souterraine? Les études de mesure de débit ont-elles avancé (pour une meilleure connaissance de la situation et des enjeux)?

À titre informatif, un forum sur les eskers organisé par la SESAT se tiendra les 2 et 27 mai prochain à Val-d'Or.

Sayona verra à modifier sa présentation afin d'éviter toute ambiguïté. Elle mentionne également son intérêt à assister au forum.

Faits saillants :

- Campagne de forage réalisée;
- Entente conclue, entre Sayona et la municipalité de La Motte, pour la compensation de la perte de taxe foncière (aucun parc à résidus, aucun concentrateur);
- Activités du comité de suivi environnemental en continuation;
- Utilisation d'une flotte de camion verte (électrique, hybride, hydrogène).


Il est recommandé de vérifier auprès de M. Arnaud Warolin, responsable des relations avec les communautés chez Hydro Québec, qu'elle est la capacité de la ligne électrique afin de s'assurer de répondre aux besoins.

À venir :

- Échantillonnage des puits d'observation et des puits privés;
- Préparation d'un amendement pour le MELCC et le BAPE (étude de faisabilité reportée en mai – résultats attendus d'ici l'automne 2022);

Présentation du projet de Biogéochimie

Madame Blier présente le projet de biogéochimie et les avantages à utiliser une telle exploration.




QU'EST-CE QUE LA BIOGÉOCHIMIE

Qu'est-ce que la biogéochimie ?

- Il s'agit de prélever des échantillons d'écorces d'arbres à des endroits prédéterminés d'un écosystème forestier et de les faire analyser par un laboratoire spécialisé dans le but d'identifier la présence de lithium dans le sous-sol. Sa grande solubilité permet aux tissus végétaux capables de l'accumuler de constituer un bon indice de sa teneur dans le sol.
- La justification de l'application de méthodes biogéochimiques à l'exploration minière est que les plantes absorbent les métaux présents dans le sol et transfèrent ces métaux via leurs systèmes racinaires à la plante en croissance.
- Tout simplement, plus il y a de métal dans le sol, plus il est susceptible d'être repris en solution par une plante et de se déposer dans cette plante.



COMITÉ DE SUIVI LITHIUM AMÉRIQUE DU NORD



- Les éléments traces dans les tissus végétaux peuvent révéler des informations précieuses sur l'exploration des métaux de base, de l'or et des éléments du groupe du platine, du nickel, du lithium, de l'uranium.
- C'est peut-être l'un des outils d'exploration les plus sous-utilisés, à la fois rentable et non invasif
- Une grande partie de l'industrie de l'exploration repose sur la chance de rencontrer un affleurement indicateur. C'est avec ce type de chance que la majorité des gisements trouvés en surface ont été découverts.
- Mais avec la biogéochimie, nous pouvons manipuler le hasard en notre faveur en ouvrant de "nouveaux terrains" à l'exploration
- **Avantages de l'exploration biogéochimique végétale**
 - Échantillonnage peut avoir lieu pendant l'hiver
 - Impact environnemental minimal
 - Impact culturel minimal
 - La biogéochimie ouvre également des zones marécageuses où l'échantillonnage géochimique du sol ou du till est très difficile ou impossible.
 - Temps efficace
 - Possibilité de faire de la cartographie géologique à partir du sous-sol couvert (géocartographie de la topographie du substrat rocheux)
- C'est la meilleure méthode d'exploration non destructive qui a le plus d'avantages et qui est aussi la plus respectueuse de l'environnement, ce qui correspond parfaitement à la mission de Sayona de rendre l'exploration socialement acceptable

Investissements :

Sayona prévoit des investissements totalisant près de 112 M\$ pour 2022, notamment en priorisant les services d'entrepreneurs locaux et régionaux (expertises et main-d'œuvre).

Recherche et développement :

Sayona bénéficie du soutien de deux programmes en lien avec la recherche et le développement :

- COREM - Valorisation des résidus (LAN) et Procédé de conversion R&D (LAN/Authier);
- Programme de soutien au développement durable pour les entreprises du secteur minier (Écologo/Vers le développement minier durable [VDMD]).

Priorités 2022 :

1. Préparation d'un amendement pour le MELCC et le BAPE (étude de faisabilité reportée en mai – résultats attendus d'ici l'automne 2022);
2. Projet structurant avec la communauté de Pikogan;

3. Porte ouverte – tournée régionale – mai 2022

- La Corne, Saint-Marc-de-Figuery, Saint-Mathieu-d’Harricana, La Motte, Amos et Moffet.

Quant aux journées porte ouverte, les membres se disent préoccupés quant au climat dans lequel pourraient se tenir ces événements. L’exigence d’une preuve de résidence ou encore la signature d’une charte de bonne conduite sont des éléments à considérer pour le bon déroulement des rencontres.

6. Calendrier de rencontres et planification des travaux

La prochaine rencontre se tiendra le 13 septembre 2022, l’heure et le lieu seront à confirmer. Un rappel sera transmis dans les semaines précédentes, et ce, afin d’assurer le quorum. Une visite du chantier de l’usine Lithium Amérique du Nord et un résumé de l’ÉIE devraient s’inscrire à l’ordre du jour.

7. Structure et fonctionnement du comité de suivi Authier Lithium

Le Guide de fonctionnement est à finaliser et sera transmis aux membres pour lecture et commentaires. Certains membres siègent aux deux comités (Authier Lithium et LAN) et se questionnent quant à la notion de regroupement des deux comités en un seul par rapport à la représentativité (territoire ou région), l’accès aux comptes rendus, l’aspect légal d’un comité par projet, etc.

Le représentant du MERN rappelle que la composition légale, selon le bail minier, est de 4 représentants de l’entreprise encadrant la mise en place du comité. Pour la continuité, différentes possibilités s’offrent à Sayona quant aux regroupements, sous-regroupements, partage d’informations, etc. Dossier à suivre selon les besoins et l’évolution des travaux.

Une proposition de mise en commun des comptes rendus est mentionnée. Sayona confirme le dépôt sur le site internet (<https://www.sayona.ca/>) desdits documents une fois adoptés.

Considérant les 2 projets susmentionnés, la représentation de la Chambre de commerce et du Centre Abitibi est à confirmer.

8. Autres sujets

8.1. Plateforme collaborative

Sayona travaille à développer une plateforme collaborative afin de permettre le partage de documents, fichiers et autres avec les membres des comités de suivis. Dossier à suivre.

9. Fin de la rencontre

Il est proposé par madame Christine Martineau de mettre fin à la rencontre, il est 15 h 15.